

CPD® ADDITIF ANTIDÉRAPANT

DESCRIPTION

L'Additif Antidérapant CPD® est un agent texturant qui se mélange avec les scellants à base de solvant ou à base d'eau utilisé comme couche de finition sur le pavé imbriqué et le béton.

Il se disperse facilement lors du malaxage dans la plupart des scellants à base de solvant et d'eau. Il a également un effet minimal sur la viscosité. En raison de sa densité, il restera en suspension rendant le produit plus facile à appliquer.

APPLICATION

L'Additif Antidérapant CPD® est formulé pour une utilisation dans les couches de finition sur les surfaces de béton et de maçonnerie, y compris les entrées de garage, les garages, les marches, les patios et les terrasses de piscines.

AVANTAGES

- utiliser avec les scellants à base de solvant CPD®
- utiliser avec les scellants à base d'eau CPD®
- offre une texture antidérapante sur les surfaces en béton
- n'affecte pas la couleur de la couche de finition

APPLICATION

Ajouter le contenu d'un contenant de 365 grammes (0,804 lb) dans un seau de scellant Cipadeck de 18,9 L (5 US gal). Bien mélanger avant l'application. Appliquer au pistolet ou au rouleau.

LIMITATIONS

- ne pas utiliser si une finition lisse non-antidérapante est désirée.
- n'appliquez pas trop de scellant car cela pourrait affecter l'efficacité de l'additif antidérapant
- ne pas utiliser avec les teintures à bois

RENDEMENT

Un sac de 365 grammes par 18,9 litres (5 US gal).

EMBALLAGE

Sac de 365 grammes - 365 grammes (0,804 lb)
Contenant de 7kg (15.4 lbs) – 7 kg (15.4lbs)

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit à l'intérieur dans des conditions d'entrepôt normales, à l'abri de l'humidité.

DONNÉES SUR LA CONSERVATION

2 ans à compter de la date de fabrication, lorsqu'entreposé dans son emballage d'origine non ouvert dans des conditions normales d'entrepôt.

DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité pour des instructions spécifiques. SDS # 23.

GARANTIE

Les recommandations et les renseignements ci-haut fournis sont basés sur nos recherches en laboratoire ainsi que sur les expériences menées par un laboratoire indépendant. Ces derniers sont, à notre connaissance, exacts et véridiques dans les limites des paramètres retenus lors des dites expériences. Toutefois, aucune garantie expresse ne peut être fournie et la pertinence du produit choisi ne peut être garantie puisqu'il est impossible de connaître tous les usages que l'on fait de nos produits, ni de contrôler ou prévoir toutes les variations paramétriques pouvant découler des conditions climatiques, des conditions d'application, des méthodes utilisées ou du type de surface sur laquelle est appliqué l'un ou l'autre de nos produits. L'utilisateur de nos produits devra lui-même effectuer ses propres essais sur des échantillons afin de vérifier si le produit convient aux conditions spécifiques du projet.

CPD^{md} n'offre aucune garantie, explicite ou implicite, pour le présent produit, incluant sans restrictions des garanties implicites quant à la valeur marchande ou la pertinence du produit pour un usage spécifique.

Dans tous les cas, CPD^{md} limite sa responsabilité à fournir la quantité de produit nécessaire pour traiter à nouveau ou pour réparer les endroits spécifiques où un produit CPD^{md} a été appliqué. CPD^{md} se réserve le droit de déterminer la cause exacte de tout problème en recourant aux méthodes et essais d'usage. CPD^{md} n'assume aucune autre responsabilité telle que pour dommages-intérêts, directs ou indirects, dans tout cas où violation de la présente garantie, négligence ou responsabilité sans faute sont invoquées.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE PEUT ÊTRE
MODIFIÉE NI PROLONGÉE PAR LES
REPRESENTANTS DE CPD^{md} PAR SES AGENTS
DISTRIBUTEURS OU PAR SES
CONCESSIONNAIRES